



Garde enfants pendant une hospitalisation

Par **nico11**, le **02/04/2014 à 20:39**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse** rndivorcé depuis quelques années , nous avons une garde partagé , mon ex femme va etre hospitalisé pour plusieurs semaines et a décidé sur un coup de tete que les enfants n'iront pas chez moi mais resteront chez elle avec nouvelle compagne , les enfants ne veulent pas . Est ce que je peux refuser et quels sont les recours ?
rnf[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **nonold**, le **19/04/2014 à 14:35**

bonjour, si vous etes en résidence alternée ta semaine reste ta semaine cependant quand c la semaine de votre ex femme elle peut décider de confier vos enfants a qui elle veut, vous ne pouvez malheureusement pas prétendre avoir vos enfants pendant les droits de madame meme si elle n est pas a son domicile.Par contre faites bien valoir vos droits qui restent inchangés pendant l indisponibilité de madame.